### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### Commune - OFFICE DE TOURISME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET GENERAL CC ROUMOIS SEINE (2)

Numéro SIRET: 20006640500115

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ROUMOIS

### M 14

### Compte administratif voté par nature

**BUDGET: OFFICE DE TOURISME (3)** 

**ANNEE 2019** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
	19
A1 - Présentation croisée par fonction (1) A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	35
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	38
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	40
A5 - Etalement des provisions	41
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	44
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	45
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	46 47
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	48
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	49
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	52
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	53
A10.3 - Opérations liées aux cessions	54
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	55
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	56
A11 - Etat des travaux en régie	57
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	59
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	60
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	61
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	63
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	64
B1.6 - Etat des engagements reçus	65
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	66
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	67

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	70	
C1.2 - Actions de formation des élus	72	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	73	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	74	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	75	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	76	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	78	
C3.6 - Identification des flux croisés		
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	83	
D2 - Arrêté et signatures	84	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	OFFICE DE TOURISME	CA
	OFFICE DE TOURISME	2019

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	40707 859
0	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0	0	0	0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3.764561	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	3.897459	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,201093	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.703227	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.965901	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.051596	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES				
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В			

### POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE	A1		

### **EXECUTION DU BUDGET**

	DEPENSES RECETTES		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А	154 250,22	G	158 653,86
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	8 185,90	Н	1 037,22

REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	(si excédent) 34 849,97
N-1	Report en section	D 0,00	J 13 102,64
	d'investissement (001)	(si déficit)	(si excédent)

	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	162 436,12	= G+H+I+J	207 643,69
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F	352,80	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	352,80	= K+L	0,00

RESULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	154 250,22	= G+I+K	193 503,83
CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	8 538,70	= H+J+L	14 139,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	162 788,92	= G+H+I+J+K+L	207 643,69

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 352,80	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	352,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	Libellé	O CHILD DE I				
Chap.	Libelle	Crédits ouverts	Credits emp	loyés (ou restant à		
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	61 045,00	40 535,69	3 926,14	0,00	16 583,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	117 200,00	107 765,31	0,00	0,00	9 434,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	431,86	0,00	0,00	68,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	178 745,00	148 732,86	3 926,14	0,00	26 086,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	585,00	0,00	0,00	415,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	144,97	1000			
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	179 889,97	149 317,86	3 926,14	0,00	26 645,97
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				#60 0.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 010,00	1 006,22			3,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 010,00	1 006,22			3,78
	TOTAL	180 899,97	150 324,08	3 926,14	0,00	26 649,75
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
-		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	26 050,00	36 694,30	1 125,00	0,00	-11 769,30
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion courante	26 050,00	36 694,30	1 125,00	0,00	-11 769,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	120 834,56	0,00	0,00	-834,56
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	146 050,00	157 528,86	1 125,00	0,00	-12 603,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	146 050,00	157 528,86	1 125,00	0,00	-12 603,86
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 34 849,97				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 839,00	8 185,90	352,80	5 300,30
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 839,00	8 185,90	352,80	5 300,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	273,64			
	Total des dépenses financières	273,64	0,00	0,00	273,64
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	14 112,64	8 185,90	352,80	5 573,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	14 112,64	8 185,90	352,80	5 573,94
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0,00			

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	31,00	0,00	-31,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	31,00	0,00	-31,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	31,00	0,00	-31,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 010,00	1 006,22		3,78

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	1 010,00	1 006,22		3,78
	TOTAL	1 010,00	1 037,22	0,00	-27,22
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 13 102,64	1000		

 $<sup>(1)\</sup> DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DI\ 041 = RI\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$ 

<sup>(2)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<sup>(3)</sup> A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	44 461,83		44 461,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	107 765,31		107 765,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	431,86		431,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	585,00	0,00	585,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 006,22	1 006,22
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	153 244,00	1 006,22	154 250,22
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 185,90	0,00	8 185,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	8 185,90	0,00	8 185,90
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	37 819,30		37 819,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 834,56	0,00	120 834,56
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	158 653,86	0,00	158 653,86
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			34 849,97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31,00	0,00	31,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 006,22	1 006,22
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	31,00	1 006,22	1 037,22
R 00	Pour information 01 Solde d'exécution positif reporté de N-1			13 102,64

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

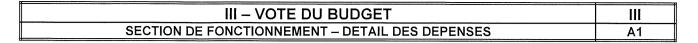
<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée,

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



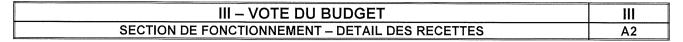
Chap/	Libellé (1)		Crédits emple	oyés (ou restant a	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	61 045,00	40 535,69	3 926,14	0,00	16 583,17
60611	Eau et assainissement	2 750,00	2 614,02	0,00	0,00	135,98
60612	Energie - Electricité	6 400,00	5 346,62	498,90	0,00	554,48
60621	Combustibles	5 200,00	5 198,35	0,00	0,00	1,65
60631	Fournitures d'entretien	700,00	512,69	0,00	0,00	187,31
60632	Fournitures de petit équipement	4 040,00	1 011,75	60,68	0,00	2 967,57
6064	Fournitures administratives	300,00	192,54	76,58	0,00	30,88
611	Contrats de prestations de services	5 100,00	3 442,83	648,00	0,00	1 009,17
6132	Locations immobilières	3 000,00	2 590,00	220,00	0,00	190,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 800,00	941,17	1 938,58	0,00	1 920,25
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	183,24	0,00	0,00	16,76
6156	Maintenance	4 900,00	2 784,83	430,80	0,00	1 684,37
6182	Documentation générale et technique	200,00	154,00	0,00	0,00	46,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	3 957,60	0,00	0,00	7 042,40
6251	Voyages et déplacements	500,00	369,88	0,00	0,00	130,12
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 456,02	52,60	0,00	991,38
6262	Frais de télécommunications	3 400,00	3 268,08	0,00	0,00	131,92
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	1 258,00	0,00	0,00	42,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	507,07	0,00	0,00	-507,07
63512	Taxes foncières	2 755,00	2 755,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	1 992,00	0,00	0,00	8,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	117 200,00	107 765,31	0,00	0,00	9 434,69
6218	Autre personnel extérieur	117 200,00	107 765,31	0,00	0,00	9 434,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	431,86	0,00	0,00	68,14
651	Redevances pour licences, logiciels,	500,00	431,86	0,00	0,00	68,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	178 745,00	148 732,86	3 926,14	0,00	26 086,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	585,00	0,00	0,00	415,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	585,00	0,00	0,00	415,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	144,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	179 889,97	149 317,86	3 926,14	0,00	26 645,97
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 010,00	1 006,22			3,78
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 010,00	1 006,22			3,78
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 010,00	1 006,22			3,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 010,00	1 006,22			3,78
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	180 899,97	150 324,08	3 926,14	0,00	26 649,75
	Pour information	0,00				

Į	Détail du calcul des ICNE au	compte 66112 (2)
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N - ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires,
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	26 050,00	36 694,30	1 125,00	0,00	-11 769,30
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	276,00	0,00	0,00	724,00
70632	Redevances services à caractère loisir	25 000,00	36 215,10	1 125,00	0,00	-12 340,10
7088	Produits activités annexes (abonnements)	50,00	203,20	0,00	0,00	-153,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	26 050,00	36 694,30	1 125,00	0,00	-11 769,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	120 000,00	120 834,56	0,00	0,00	-834,56
7718	Autres produits except, opérat° gestion	0,00	341,35	0,00	0,00	-341,35
7788	Produits exceptionnels divers	120 000,00	120 493,21	0,00	0,00	-493,21
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	146 050,00	157 528,86	1 125,00	0,00	-12 603,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	146 050,00	157 528,86	1 125,00	0,00	-12 603,86
R 002 Exc	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	34 849,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercic	e 0,00
Montant des ICNE de l'exercice	N-1 0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-	-1 0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(3)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

<sup>(4)</sup> Dont 776.

<sup>(5)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	13 839,00	8 185,90	352,80	5 300,30
21568	Autres matériels, outillages incendie	400,00	0,00	352,80	47,20
21728	Autres agencements (mise à dispo)	6 100,00	6 100,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	1 896,90	0,00	-1 896,90
2188	Autres immobilisations corporelles	7 339,00	189,00	0,00	7 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 839,00	8 185,90	352,80	5 300,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	273,64			
	Total des dépenses financières	273,64	0,00	0,00	273,64
7	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 112,64	8 185,90	352,80	5 573,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	200	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	14 112,64	8 185,90	352,80	5 573,94
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Dont 192.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	31,00	0,00	-31,00
10222	FCTVA	0,00	31,00	0,00	-31,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	31,00	0,00	-31,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	31,00	0,00	-31,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 010,00	1 006,22		3,78
28051	Concessions et droits similaires	440,00	438,04		1,96
28183	Matériel de bureau et informatique	350,00	349,79	and the state of t	0,21
28184	Mobilier	155,00	154,79		0,21
28188	Autres immo. corporelles	65,00	63,60		1,40
TOTA	LL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 010,00	1 006,22		3,78
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 010,00	1 006,22		3,78
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 010,00	1 037,22	0,00	-27,22
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	13 102,64			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

			IV – ANNEXES	NEXES							2	
Р	RESENTAT	TION CROIS	SEE PAR F	ONCTION	SEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	<b>JSEMBLE</b> (	1)				A1	r
												1
04	0	1	2	ဗ	4	3	9	7	8	6		-

	01	0	1	2	က	4	5	9	7	80	6	
	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Libellé	non	généraux	salubrité	Formation	_	jeunesse	sociales et			services urbains,	économique	
	ventilables	administrat°	publiques				santé			environnemt		
		publiques										

					INVESTISSEMENT	П						
				REALISATIONS	(de l'exercice + re	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)	()					
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 186	8 186
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 186	8 186
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 186	8 186
Total recettes	1 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 134	14 140
Solde d'investissement	1 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 948	5 954
				RESTE	RESTES A REALISER au 31/12/N	ı 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	353	353
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

					FONCTIONNEMENT	L						
				REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)	de l'exercice + res	stes à réaliser N-1	(					
Total dépenses	1 006	337	0	0	0	0	0	0	0	0	152 907	154 250
Total recettes	0	34 850	0	0	0	0	0	0	0	0	158 654	193 504
Solde de fonctionnement	-1 006	34 513	0	0	0	0	0	0	0	0	5 747	39 254
				RESTE	RESTES A REALISER au 31/12/N	31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

-353

SOLDE RAR investissement

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget ananxee (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomendature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Ou biens de la structure intercommunale.

<sup>(3)</sup> Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

					IV – AN	ANNEXES							2
			PRESENT	PRESENTATION CRO	OISEE PAR	ISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	I – VUE D'E	ENSEMBLE					A1
		10	0	٢	2	ო	4	zo.	ø	7	8	6	
<u> </u>		Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Arr. (1)	Libelle	non ventilables	généraux administrat°	salubrité publiques	Formation		jennesse	sociales et santé			services urbains, environnemt	economique	
			publiques	<u> </u>									
						INVESTISSEMENT	LZ						
						DEPENSES							
Total dép	Total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 539	8 539
Dépenses réelles	s réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 539	8 539
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3			C		O	c	C	c	O	C		C	C
70	immobilisations incorporelles							,		)		,	)
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 539	8 539
21568	Autres matériels, outillages incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	353	353
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 100	6 100
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 897	1 897
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189	189
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération.	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	s d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde	001Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		10	0	1	2	п	4	5	9	7	8	6	
Art. (1)	Libellé	Opérations non	Services généraux	Sécurité et salubrité	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	TOTAL
		ventilables	administrat° publiques	sanbildud				santé			environnemt		
						RECETTES							
Total rece	Total recettes d'investissement	1 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 134	14 140
Recettes réelles	réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	31
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	О	0	0	0	0	0	0	31	31
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	31
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(BA,régie)												
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	d'ordre	1 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 006
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 006	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 006
28051	Concessions et droits similaires	438	0	0		0	0	0	0	0	0	0	438
28183	Matériel de bureau et informatique	350	0	0		0	0	0	0	0	0	0	350
28184	Mobilier	155	0	0		0	0	0	0	0	0	0	155
28188	Autres immo. corporelles	64	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde	001Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 103	13 103

	ı
	ı
	ı
$\vdash$	ı
	ı
ш	į
5	ı
m	ı
z	ı
z	ı
$\bar{c}$	ı
≃	ı
5	i
¥	į
⇆	i
ပ္ပ	į

						DEPENSES							
Total dé	Total dépenses de fonctionnement	1 006	337	0	0	0	0	0	0	0	0	152 907	154 250
Dépense	dépenses réelles	0	337	0	0	0	0	0	0	0	0	152 907	153 244
011	Charges à caractère général	0	337	0	0	0	0	0	0	0	0	44 125	44 462

		01 Opérations	0 Services	1 Sécurité et	2 Enseignement -	3 Culture	4 Sport et	5 Interventions	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et	9 Action	TOTAL
	Libellé	non ventilables	généraux administrat° publiques	salubrité publiques	Formation		jeunesse	sociales et santé			services urbains, environnemt	économique	
Ь—	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 614	2 614
	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 846	5 846
	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 198	5 198
	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	513	513
	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 072	1 072
	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	269	269
	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 091	4 091
	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 810	2 810
	Entretien, réparations autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 880	2 880
	bâtiments												
	Entretien autres biens mobiliers	0	183	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183
	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 2 1 6	3 2 1 6
	Documentation générale et technique	0	154	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154
	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 958	3 958
	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	370	370
	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 509	1 509
	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 268	3 268
	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 258	1 258
	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205	209
	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 755	2 755
	Autres impôts locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 992	1 992
	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 765	107 765
	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 765	107 765
	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	432	432
	Redevances pour licences, logiciels,	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	432	432
	Frais fonctionnement des groupes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	d'élus												
	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	585	585
	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	585	585
	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1													

	90	90	90	0	0		П	8	45	0	819	276	÷		203	0	0	0	0	35	341	83	0	0	0
TOTAL	1 006	1 006	1 006			٠		193 504	158 654		378	2	37 340		Ν̈́					120 835	rð	120 493			
9 Action économique	0	0	0	0	0			158 654	158 654	0	37 819	276	37 340		203	0	0	0	0	120 835	341	120 493	0	0	0
8 Aménagt et services urbains, environnemt	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Logement	0	0	0	0	0			0	0	0	0	О	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Famille	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 Interventions sociales et santé	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Sport et jeunesse	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Culture	0	0	0	0	0		RECETTES	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 Enseignement - Formation	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 Sécurité et salubrité publiques	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0 Services généraux administrat° publiques	0	0	0	0	0			34 850	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01 Opérations non ventilables	1 006	1 006	1 006	0	0			0	0	0	0	0	0		0	0	0	O	0	0	0	0	0	0	0
Libellé	a'ordre	Opérat° ordre transfert entre sections	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	Opérat° ordre intérieur de la section	002 Déficit de fonctionnement reporté			Total recettes de fonctionnement	səlləs	Atténuations de charges	Produits des services, du domaine, vente	Redevances services à caractère	culturel	Nedevalices selvices a calaciele loisir	Produits activités annexes (abonnements)	Impôts et taxes	Dotations et participations	Autres produits de gestion courante	Produits financiers	Produits exceptionnels	Autres produits except. opérat° gestion	Produits exceptionnels divers	Reprise sur amortissements et provisions	ordre	Opérat° ordre transfert entre sections
Art. (1)	Dépenses d'ordre	042	6811	043	002 Déficit			Total recel	Recettes réelles	013	70	7062	1000	75007	7088	73	74	75	76	77	7718	7788	78	Recettes d'ordre	042

34 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 850	0	002 Excédent de fonctionnement reporté	002 Excéd
												section	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Opérat° ordre intérieur de la	043
										publiques			
		environnemt			santé				bubliques	administrat°	ventilables		
	économique	services urbains,			sociales et	jeunesse		Formation	salubrité	généraux	uou	Libellé	Art. (1)
TOTAL	Action	Aménagt et	Logement	Famille	Interventions	Sport et	Culture	Enseignement -	Sécurité et	Services	Opérations		
	6	8	7	9	ĸ	4	3	2	-	0	10		

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la	le la		Montant des remboursements N	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
						ri .

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT). compte 6618.

≥	A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		7:70			Financial Control Cont	deffect a Pori	Emprints of dottes à l'origine du contrat	201						
					to commission		-	ļ	-				77.11.11.1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Tar de taux (5)	nitial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilite de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					00'0									
1641 Emprunts en euros (total)					00'0									
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerte (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro Organisme préteur ou chef Das de file sign													
Organisme prêteur ou chef de file		4					Taux initial	nitial				Possibilité	74.0
	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	cate- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)				00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				00'0									
1687 Autres dettes (total)				00'0									
Total général				00'0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle : M : mensuelle, B : bimestrielle, X : semestrielle, X : timestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

N	NATURE DE DETTE A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR N

# A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					EIT	Jorunts et	Emprunts et dettes au 31/12/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérét (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		00'0		100			00'0	00'0	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorene (total) (9)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		00'0					0,00	00'0	00'0	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0				e decorre e	00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0

<sup>(</sup>s) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à faux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
  (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	≥	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3	

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		_		_			T				25.20		_
% par type de taux selon le capital restant dû		00'0		00,00		00'0		00'0		00'0		00'0	00,00
Interêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		0,00		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Intérêts payés au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Niveau du taux au 31/12/N (9)													
Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)													
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)				ile.									
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées													
Durée du contrat													
Type d'indices (4)													
Capital restant du au 31/12/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices rone euro / 2 : Indices rone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices rone euro / 2 : Indices rone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices rone euro / 2 : Indices rone euro / 2 : Indices rone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices rone euro / 2 : Indices rone euro / 2 : Indices rone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 3 : Ecart indices rone euro / 3 : Ecart indice euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule.

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année. (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat n'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV IV	A2.4
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		AZ.4 – 1 Y POLO	AZ.4 - I TPOLOGIE DE LA REPARITION DE L'ENCOURS (1)	IIIION DE L'ENCO	URS (1)		
<u> </u>	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple platonne ( $cab$ ) ou encadre ( $tab$ ) ou encadre ( $tunnel$ )	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	
(P) Milializatorus ironută 2 - multializatorus ironută E	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Munipincateur Jusqu'a 5 ; munipincateur Jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'00	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

_	1	
2		A2.5
IV – ANNEXES		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

		THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 IS NOT THE PERSON NAMED I	The second secon	The second secon									
	Emp	Emprunt couvert						Instrument de couverture	iverture				
Instruments de converture										Périodicité		Primes éventuelles	rtuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant Date de fin dû au 31/12/N du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de Pinstrument de couverture	Date de début Date de fin du confrat du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé	3	Taux reçu (7)	(2.	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(rou criaque ligne, inaquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	C
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	C
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	<b>C</b>
Total						00'0	00'0	
	The state of the s					2		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6	

# A 2.6 - REMBOLIRSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

		ל	1 1 2	MECOLINA	AZ.O - INEIMBOOKSEIMEINI AINIICII E DOIN EIMI KOINI AVEO INEI IINANOEIMEINI (1)	ב ה סוז ב	2		וני וני							
Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort, de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée ,	Pério- dicité des rem-	Caract	Caractéristiques du taux	qn	Coût de s	Coût de sortie (10)	Annuité de	Annuité de l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	preteur ou chet de file	ďŪ	réaménagé	residu- elle	se- ments (6)	Type le li taux (7)	Index (8)	Niveau de T taux (9)	Type Mc (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					00'0	00'0						0,00		0,00	0,00	00'0
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					00'0	00'0								0,00	00,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) II s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) II s'agit des intérèts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérèts réglés à l'échéance » (intérèts décaissés) et intérèts du contrat du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

IV – ANNEXES	U BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N
	Ż

## A 2 7 EMBBIINTS DENEGOCIES ALL COLIDS DE L'ANNEE N (4)

	Annutié payée dans l'exercice (s'il y a lieu) Intérêts Capital		00'0		
	Annuité payée dar	=		Intérêts	00'0
			ICNE de	l'exercice	00'0
			Capital restant	dû au 31/12/N	00'0
	ortissement dicité de	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6) Contrat Contrat initial renégocié			
(1)	Profil d'an et péric rembour			Contrat	
LANNE	inal		Contrat renégocié (5)		00'0
SOON DE	Nominal			Contrat initial	00'0
2			ė	Taux act.	
		tial Contrat renégocié	Index (4)		
	Taux (2)		Type de taux (3)		
2	Ë		Taux act.		
AZ./ - EMPRUNIS KENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)			Contrat initial	Index (4)	
	_			Type de taux (3)	
	Durée résiduelle en	années		Con- trat rené- gocié	
	Organisme prêteur				
			Date de	renégocia- tion	
		Date de	souscrip-	tion du contrat initial	
	N' du contrat d'emprunt			Total	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer: F: fixe: V: variable simple: C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

AZ.8 – DELLE POUR P	FINAINCER L EINIPROINT D'OIN AUTRE ORGANISIME (T)	ON! D'ON AUTRE C	LICHINISIMIE (1)		
REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont	nt
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Auprès des organismes de droit privé	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Auprès des organismes de droit public	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune. (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

### A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	AC AMONTIOGENERIO MIETTODEO OTTE	00			
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE					
Biens de faible valeur  Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
L		0	01/01/2019		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

### A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE			
PROVISIONS BUDGETAIRES									
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES									
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

### A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	273,64	0,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	273,64	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		***************************************
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	273,64	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	352,80	0,00	352,80

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2	

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 010,00	III 1 037,22
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	31,00
10222	FCTVA	0,00	31,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	1 010,00	1 006,22
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	440,00	438,04
28183	Matériel de bureau et informatique	350,00	349,79
28184	Mobilier	155,00	154,79
28188	Autres immo. corporelles	65,00	63,60
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 037,22	0,00	13 102,64	0,00	14 139,86

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	352,80
Ressources propres disponibles	IV	14 139,86
Solde	V = IV – II (3)	13 787,06

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.2
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

### A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre		
	TOTAL GENERAL 0,00		

### A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la	I TEOM	0,00
Dotations et participa	ations reçues	0,00
Autres recettes de fo	nctionnement éventuelles	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	. 0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	
-	ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

### A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	ANIOLE SECTION DINVESTIGATION DEL ZINGES		
	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Remboursement of	'emprunts et dettes assimilées	0,00	
Acquisitions d'imi	nobilisations	0,00	
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses	Autres dépenses éventuelles		
Opérations pour co	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		0,00	

### A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2) Montant				
Souscription d'em	Souscription d'emprunts et dettes assimilées				
Dotations et subve	ntions reçues	0,00			
Autres recettes év	Autres recettes éventuelles				
Opérations pour com	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)				
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
041	041 Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre				
	0,00				

<sup>(1)</sup> Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

### A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL	_		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

ELEMENTS DI DIL AN DETAIL DES OBEBATIONS BOLIB COMBTE DE TIEDS

# A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
  (2) Insorire le chapitre et la nature des travaux.
  (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
  (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/01/2019 04/02/2019 17/12/2019 17/12/2019	CLOTURE GITE CONGELATEUR 3 SIEGES ERGONOMIQUES 2 BUREAUX ERGONOMIQUES POUR AMENAGEMENT	6 100,00 189,00 1 301,70 595,20	0,00 0,00 0,00 0,00	0 1 10 10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers		et examples (1)		
TOTAL GENERAL		8 185,90	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

### A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							en e
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	02011011 2 111120110021112111	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

<sup>(1)</sup> Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

<sup>(2)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

### **RATIO**

	Montant	
Recettes 72 (I)	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	0,00	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

ANNEXES
N-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Annuité garantie au cours de l'exercice	En capital	00'0	00'0	00'0	0,00
Année de mobilisation et prêteur ou Montant initial de l'emprunt (1) l'emprunt garanti de l'emprunt (1) l'emprunt garanti pouvant de l'emprunt (1) l'emprunt garanti pouvant de l'emprunt (1) l'emprunt garanti pouvant de l'emprunt garanti pouvant de l'emprunt garanti pouvant garanti pouv	En intérêts (8)	0,00	00'0	0,00	00'0
Indices ou devises pouvant	modifier l'emprunt				
Catégorie d'emprunt	6				And the second of the second
onstaté (6)	Niveau de taux				
Taux moyen constaté sur l'année (6)	Index (4)				
Taux	Taux (3)				
ial	Taux actua- riel (5)				
Taux initial	Index (4)				
	Taux (3)				
Périodi- cité des rem- bour-	sements (2)				
Durée rési- duelle					
Capital restant dù au 31/12/N		0,00	00'0	00'0	0,00
Montant initial		0,00	00'0	0,00	00'0
Organisme préteur ou	Organisme prêteur ou chef de file				
Objet de l'emprunt garanti					
te de ation et ofil ssement runt (1)	Profil				
Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année				8 15 m
Désignation du bénéficiaire		Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	TOTAL GENERAL

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II II	158 653,86

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

### B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

## OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	2
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

# B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
  (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

### **B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	s engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO	TAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

### **B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

,					·····		
Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
			années				
8026 Redev	vance de crédit-bail restant à recevoir	(crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)		0,00	0,00	0,00		
8028 Autres	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00			
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Entreprises		
Personnes physiques		
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au	01/01/N:		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses		0,00
TOTAL Reste à employer au	31/12/N:		0,00	

<b>N</b>	31/12/N C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

### C11 - FTAT DII PERSONNEL ALI 31/12/N

	CATEGORIES (2)	GORIES (2) EMPLOIS BUDGETA	INEL AU 31/12/N EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
GRADES OU EMPLOIS (1)					BUDG	BUDGETAIRES EN ETPT (4)	o⊤ (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS A TEMPS	PERMANENTS A TEMPS NON		TITULAIRES	NON TITULAIRES	
		COMPLET	COMPLET				
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	3,00	2,00	5,00	00'0	5,00
	BC	2,00	3,00	2,00	5,00	00'0	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	3,00	2,00	5,00	00'0	5,00
The state of the s							I

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires crées par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaille (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existent, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 fer de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	≥
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

### ETAT DII PERSONNEI AII 31/12/N (chiite)

	ו :: כ	EIAI DU F	ENSONINEL A	CI.I - EIAI DO FENSONNEE AO 31/12/N (Suite)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N CATEGORIES	CATEGORIES	SECTEUR	REMI	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
  TECH : Technique.
  URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
  S: Social.
  MS: Médico-social.
  MT: Médico-technique.
  SP: Spordif.
  CULT: Culturel.
  ANIM: Animation.
  PM: Police.
  PM: Police.
  OTR: Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
  3. ari artele 3. 4 re alinée a acroissement d'activité.
  3. ari artele 3. 4 re alinée a acroissement d'activité.
  3. ari artele 3. 4 re alinée a acroissement d'activité.
  3. ari artele 3. 2 fine alinéa : acroissement d'activité.
  3. ari artele 3. 2 fine alinéa : acroissement d'activité.
  3. remplosise autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  3. areance temporaire d'un fortionnaire succeptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  3. areance temporaire d'un fortion de service ace sor una materne des fonctions contractes des services ou la nature des fortions le justifier.
  3. areance temporaire d'un fortion de la catégorie de service de service de service de service des services ou la nature des fortions le justifier des groupements composées de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements et des groupements communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de service profice de loi "2013-47". contract du trée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  3. article 810 contracts du contractuel de groupes de cabinets.
  4.10 article 810 contracteurs de groupes de groupes de groupes de groupes de groupes de groupes de la décision d'une autorité que groupes d'ellus.
  4. article 810 contracteurs de groupes d'ellus.

  - - A : autres (préciser).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
  - - (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

<sup>(1)</sup> Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	Г С2
FINANCIER	

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptab communication.	oies de ces organismes sont r	nis a la disposition du pub	olic a (1). Toute personne a l	e droit de demander
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

# C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT)

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

### C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 242 876,84	3 624 720,87	746 172,83	871 983,14
RECETTES	5 242 876,84	4 527 895,60	407 294,00	307 687,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 165 415,77	24 065 769,73	0,00	2 099 646,04
RECETTES	26 165 415,77	24 947 891,93	0,00	1 217 523,84

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

	BUDGET: OFF2019 OFFICE DE TOURISME / N°SIRET: 20006640500115					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	14 112,64	8 185,90	352,80	5 573,94		
RECETTES	14 112,64	1 037,22	0,00	13 075,42		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	180 899,97	154 250,22	0,00	26 649,75		
RECETTES	180 899,97	158 653,86	0,00	22 246,11		

BUDGET : As	BUDGET: ASSQU2019 SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF / N°SIRET: 20006640500073					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	2 506 430,61	1 172 095,42	811 012,69	523 322,50		
RECETTES	2 506 430,61	195 875,80	793 843,00	1 516 711,81		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	394 117,50	251 334,00	0,00	142 783,50		
RECETTES	394 117,50	223 420,97	0,00	170 696,53		

BUDGET:	BUDGET : AIDE2019 SERVICE AIDE A DOMICILE ROUMOIS SEINE / N°SIRET : 20006640500123					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	45 937,29	0,00	0,00	45 937,29		
RECETTES	45 937,29	0,00	0,00	45 937,29		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	3 228 560,00	2 914 422,63	0,00	314 137,37		
RECETTES	3 228 560,00	2 929 352,70	0,00	299 207,30		

BUDGET: RPA2019 RESIDENCE JEAN GUENIER / N°SIRET: 20006640500164					
SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Réalisations - mandats ou titres (2) Restes à réaliser au Crédits annulés					
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	1 740 460,00	1 727 447,02	878,08	12 134,90	
RECETTES	1 740 460,00	1 721 437,13	0,00	19 022,87	

BUDGET: RPA2019 RESIDENCE JEAN GUENIER / N°SIRET: 20006640500164						
SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Réalisations - mandats ou titres (2) Restes à réaliser au Crédits annulés						
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	613 300,00	568 612,93	0,00	44 687,07		
RECETTES	613 300,00	598 736,20	0,00	14 563,80		

BUDG	BUDGET : PARC2019 PARC ACTIVITES DU ROUMOIS / N°SIRET : 20006640500131					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	1 795 542,02	1 476 902,62	0,00	318 639,40		
RECETTES	1 795 542,02	1 316 568,25	0,00	478 973,77		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	2 002 222,88	1 401 098,73	0,00	601 124,15		
RECETTES	2 002 222,88	1 621 098,73	0,00	381 124,15		

BUDGET : ZAQUI2019 ZONES ACTIVITES CC QUILLEBEUF / N°SIRET : 20006640500107					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	875 507,31	524 919,10	2 835,04	347 753,17	
RECETTES	875 507,31	506 507,31	0,00	369 000,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	184 566,29	8 183,60	0,00	176 382,69	
RECETTES	184 566,29	55 900,40	0,00	128 665,89	

BUDGET : ADS2019 BUDGET ANNEXE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS / N°SIRET : 20006640500156					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	32 297,10	0,00	5 544,00	26 753,10	
RECETTES	32 297,10	35 154,41	0,00	-2 857,31	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	98 430,71	92 437,72	0,00	5 992,99	
RECETTES	98 430,71	91 394,50	0,00	7 036,21	

BUDGET: SPARO2019 SPANC CC ROUMOIS SEINE / N°SIRET: 20006640500149				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				-
DEPENSES	828 715,84	0,00	1 171,00	827 544,84
RECETTES	828 715,84	45 020,89	0,00	783 694,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	462 984,78	272 115,62	0,00	190 869,16
RECETTES	462 984,78	373 996,77	0,00	88 988,01

BUDGET : ZATHU2019 ZONE ARTISANALE THUIT ANGER / N°SIRET : 20006640500040					
SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Réalisations - mandats ou titres (2) Restes à réaliser au Crédits annu					
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	8 117 065,40	7 443 729,06	0,00	673 336,34	
RECETTES	8 117 065,40	7 784 993,61	0,00	332 071,79	
FONCTIONNEMENT					

BUDGET : ZATHU2019 ZONE ARTISANALE THUIT ANGER / N°SIRET : 20006640500040					
SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1) Réalisations - mandats ou titres (2) Restes à réaliser au Crédits					
DEPENSES	7 789 681,24	7 399 049,25	0,00	390 631,99	
RECETTES	7 789 681,24	7 631 603,03	0,00	158 078,21	

<sup>(1)</sup> Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement iuridique.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

	neutransation des nax reciproques			
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 198 945,05	15 977 999,99	1 567 966,44	3 652 978,62
RECETTES	21 198 945,05	16 134 490,22	1 201 137,00	3 863 317,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	41 120 179,14	37 127 274,43	0,00	3 992 904,71
RECETTES	41 120 179,14	38 632 049,09	0,00	2 488 130,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	62 319 124,19	53 105 274,42	1 567 966,44	7 645 883,33
TOTAL GENERAL DES RECETTES	62 319 124,19	54 766 539,31	1 201 137,00	6 351 447,88

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements,

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDG ANNEXES	GETS C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 198 945,05	15 977 999,99	1 567 966,44	3 652 978,62
RECETTES	21 198 945,05	16 134 490,22	1 201 137,00	3 863 317,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	41 120 179,14	37 127 274,43	0,00	3 992 904,71
RECETTES	41 120 179,14	38 632 049,09	0,00	2 488 130,05
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	62 319 124,19	53 105 274,42	1 567 966,44	7 645 883,33
TOTAL GENERAL DES RECETTES	62 319 124,19	54 766 539,31	1 201 137,00	6 351 447,88

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

### C3.6 - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

## 1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

		100 INI 1-17		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

## 2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

### D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

### OFFICE DE TOURISME - OFFICE DE TOURISME - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2019

Présenté par (1) . A , le 01/01/2019

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le 01/01/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2019, et de la publication le 01/01/2019

A ,le 01/01/2019

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : .



### CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 9 novembre 2017

### DÉLIBÉRATION

N°CC/FI/227-2017

Finances

Durée d'amortissement

Délégués :	
En exercice:	93
Présents :	79
Pouvoirs	12
Votants:	91
Suffrages exprimés :	91
Ont voté pour :	91
Ont voté contre :	Ó
Abstention:	0

L'an deux mille dix—sept, le neuf novembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, à la maison des associations, sous la présidence de M. Benoît GATINET.

Étaient présents,

Emmanuel ALLIGIER, Fabien ARTAUD, Jean AUBOURG, Jean BARRIERE, Jacques BENOIST, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Dominique BOUCHER, Hugues BOURGAULT, Franck BUCHER, Hervé CAILLOUEL, Etienne CALLOUET, William CALMESNIL, Bernard CHRISTOPHE, Jérôme DEBUS, Paulette DEMAEGDT, Jean-Pierre DENIS, Evelyne DESMARAIS, Éric DEZELLUS, Michel DEZELLUS, Jacques DORLÉANS, Serge DUBOIS, Laurent DUCHATEAU, Daniel DUVAL, Myriam FERLIN, Benoît GATINET, Joël GRAINVILLE, Ghislaine GRANDJEAN, Didier GUERINOT, Francis GUERINOT, Joël GUEROULT, Max GUILBERT, Franck HAUDRECHY, Jacques HEUGHEBAERT, Abed KARNOUB, Jean-Jacques LEBRETON, Michel LECLERC, Axelle LEGOURD, Didier LEMOINE, Fernand LENOIR, Gérard LESUEUR, Patrick LIEVENS, Robert MAQUAIRE, Philippe MARIE, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Michel MASSON, Michel MATHÉ, José MAURICE, Dominique MEDAERTS, Nadine MESSE, Alain MICHALOT, Rémy MORAINVILLE, Monique MOUILLIERE, André ODIENNE, Michael ONO-DIT-BIOT, Didier PARIN, Jacky PAUMIER, Patrick PERDRIX, Gwendoline PRESLES, Muriel QUENOT, Jean QUETIER, Philippe ROMAIN, Mary-Dominique ROUAS, Laurent RYCKAERT, Josette SIMON, Isabelle STIEVENARD, Franck TAMION, Alain TARDIF, Alain TESSIER, Jean-Marie THIEBAULT, Laurent VALLÉE, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE, Bernard VINCENT, Alain VIVIEN.

Étaient représentés par leur suppléant,

Charly NOËL représenté par Michel CHÉRON, Lucien ROMAIN représenté par Rémy THÉROULDE, Frédéric CARDON représenté par Christian FAYEL

Absents, excusés :

Gilbert DOUBET donne pouvoir à Christine VAN-DUFFEL, Anne RENAULT donne pouvoir à Joël GUEROULT, Bertrand PECOT donne pouvoir à Michel MASSON, Damien PIERRARD donne pouvoir à Jean QUETIER, Didier LANNOY donne pouvoir à Mary-Dominique ROUAS, Guy CHEMIN donne pouvoir à M. Philippe MARIE, Jean-Marie GUENIER donne pouvoir à Céline MAROUARD, Gaby LEFEBVRE donne pouvoir à Laurent VALLÉE, Martine TÎHY donne pouvoir à Benoît GATINET, Marie Françoise JÁCQUES donne pouvoir à Abed KARNOUB, Jacky GOY donne pouvoir à Fabien ARTAUD, Jean-Luc FLAMBARD donne pouvoir à Jacky PAUMIER

Laurence LAFFILLE, Bruno GERMAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017.

### Contexte:

Depuis le 1er janvier 1997, les communes et groupements de communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants sont tenus de procéder à l'amortissement de leurs immobilisations.

Par l'intermédiaire du vote du budget, Roumois Seine a permis la réalisation de différents investissements.

N'ayant pas voté de durée d'amortissement pour ces différentes dépenses, il est proposé de fixer les durées d'amortissements.

A noter que ces durées d'amortissements ne seront applicables qu'aux nouveaux biens intégrés ou réalisés par Roumois Seine. Tout plan d'amortissement débuté en amont par une ancienne entité devra être exécuté jusqu'à son terme.

Vu le code général des collectivités ;

Vu l'arrêté inter préfectoral DRCL/BCLI/2016-88 portant création de la Communauté de communes Roumois Seine

Vu la délibération C-AG-1-2017 portant élection du Président

Vu les budgets de Roumois Seine pour 2017

Considérant l'avis de la commission des finances du 17 octobre 2017

Considérant l'avis du bureau communautaire du 31 octobre 2017

Considérant la nécessité de fixer les règles d'amortissements pour les investissements de Roumois Seine.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré; A l'unanimité

### >ADOPTE,

les durées d'amortissements suivantes pour les budgets de Roumois Seine :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet · 28/11/2017

Durée d'amortisse ment	
Imputation comptable - Bien	Durée (en année)
Biens de faible valeur (Inférieur à 500 €)	1
202 - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10
2031 - Frais d'études	5
2032 - Frais de recherche et de développement	5
2033 - Frais d'insertion	5
2041 Subventions d'équipement aux organismes publics	15
2042 Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5
20441 - Subventions d'équipement en nature - Organismes publics	15
20442 - Subventions d'équipement en nature - Personnes de droit privé	5
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208 Autres immobilisations incorporelles	2
21561 - Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10
21571 - Matériel roulant de voirie	8
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	10
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	10
2181 - Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers	15
2182 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	8
2183 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	3
2184 - Autres immobilisations corporelles - Mobilier	10
2185 - Autres immobilisations corporelles - Cheptel	5
2188 - Autres immobilisations corporelles	10

Pour les biens immeubles productifs de reve	enus
Imputation - Bien	Durée (en année)
	sur la durée du
	contrat
2114-Terrains de gisement	d'exploitation
2132 - Constructions - Immeubles de rapport	.20
	sur la durée du
2142 - Constructions sur sol d'autrui - Imme ubles de rapport	ball à construction

Pour les Budget M4	
Imputation comptable - Bien	Durée (en année)
201 - Frais d'établissement	5
2031 - Frais d'études	5
2032 - Frais de recherche et de développement	5
2033 - Frais d'insertion	5
205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2
211 Terrajns	30
212 Agencements et aménagements de terrains	30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
213 Constructions	30
214 Constructions sur sol d'autrui	30
215 Installations, matériels et outillage techniques	30
216 - Collections et œuvres d'art	30
2171 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition -	30
Terrains	50
2172 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition -	
Agencements et aménagements de terrains	30
2173 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition -	. 30
Constructions	30
2174 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition -	30
Constructions sur sol d'autrui	30
2175 Immobilisations recues au titre d'une mise à disposition -	30
Installations, matériel et outillage techniques	30
21782 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une	8
mise à disposition - Matériel de transport	
21783 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une	3
mise à disposition - Matériel de bureau et matériel informatique	J
21784 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une	10
mise à disposition - Mobilier	10.
21785 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une	5
mise à disposition - Cheptel	,
21786 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une	3
mise à disposition - Emballages récupérables	
21788 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une	10
mise à disposition - Autres	
2181 - Autres immobilisations corporelles - Installations générales,	30
agencements, aménagements divers	
2182 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	. 8
2183 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et	3
matériel informatique	
2184 - Autres immobilisations corporelles - Mobilier	1,0
2185 - Autres immobilisations corporelles - Cheptel	. 5
•	
2186 - Autres immobilisations corporelles - Emballages récupérables	· 3
	10
2188 - Autres immobilisations corporelles - Autres	TO





Le présent acté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa phylication. Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et affichage

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

# ETAT DES RATTACHEMENTS DEPENSES 2019 - BUDGET OFFICE DE TOURISME

X	nt 2019.	nt 2019.	I	nt 2019.	ıt 2019.		ıt 2019.		nt 2019.				ıt 2019.	2010	T	nt 2019.	nt 2019.			nt 2019.	T		T
SECTION	Fonctionnement	Fonctionnement		Fonctionnement	Fonctionnement		Fonctionnement		Fonctionnement				Fonctionnement	Fourtionement		Fonctionnement	Fonctionnement			Fonctionnement			-
SENS	Dépense	Dépense		Dépense	Dépense		Dépense		Dépense				Dépense	Dénense		Dépense	Dépense			Dépense			
VENTI VENTILATION_LIB	GITE DE BARNEVILLE	OFFICE DE TOURISME		GITE DE BARNEVILLE	GITE DE BARNEVILLE		OFFICE DE TOURISME		OFFICE DE TOURISME				OFFICE DE TOURISME	GITE DE BARNEVILLE		GITE DE BARNEVILLE	GITE DE BARNEVILLE			OFFICE DE TOURISME   Dépense			
VENTI	VT GITE.	ή O1.		NT GITE.	NT GITE.		OT.		OT.				oT.	AT GITE		VT GITE.	VT GITE.			OT.			I
ANALYTIQU ANALYTIQUE_LIB	SERVICE BATIMENT	SERVICE BATIMENT		SERVICE BATIMENT	SERVICE BATIMENT		TOURISME		TOURISME				TOURISME, TOURISME	SERVICE BATIMENT		SERVICE BATIMENT	SERVICE BATIMENT GITE.			TOURISME. TOURISME			
ANALYTIQI	DST-BAT.	DST-BAT.		DST-BAT.	DST-BAT.		TOURISME.		TOURISME.				TOURISME	DST-RAT		DST-BAT.	DST-BAT.			TOURISME			-
FON FONCTION_LIB	Aides au tourisme	Aides au tourisme		Aides au tourisme	Aides au tourisme		Aides au tourisme		Aides au tourisme				Aides au tourisme	Aides au fourisme	-	Aides au tourisme	Aides au tourisme			Aides au tourisme			
Ē.	ité 95,	Ité 95.		petit t 95.	petit 95.		inistrat 95.		de ervices 95.				oilieres 95.	r.		95.	95.			Frais nent 95.			+
ARTICLE_LIB	Énergie - électricité	Énergie - électricité	612.	Fournitures de équipement	Fournitures de petit équipement	632.	Fournitures administrat 95.	64.	Contrats de prestations de services 95.	1.			Locations immobilieres 95.	32. Autres hâtiments	−1 in	Maintenance	Maintenance	56,		Frai d'affranchissement	51.		
ARTICLE	60612.	60612.	Total 60612.	60632.	60632.	Total 60632.	6064.	Total 6064.	611.	Total 611.			6132. I	615228	Total 615228.	6156.	6156.	Total 6156.		6261.	Total 6261		1
CHARCHAPITRE_LIB	Charges à caractère général	Charges à caractère général		16/09/2019 011. Charges à caractère général	21/10/2019 011. Charges à caractère générai		Charges à caractère général		Charges à caractère général				Charges à caractère général	Charoes à carartère sénéral		28/03/2019 011. Charges à caractère général	01/04/2019 011. Charges à caractère général			25/01/2019 011. Charges à caractère général		11,	
CHARC	04/02/2019 011. (			19 011. (	19 011, (										-	19 011. 0	19 011. (			19 011. C		Total 011.	
Date		04/02/2019 011.		16/09/20	21/10/20		11/12/2019 011.		31/10/2019 011.				13/02/2019 011.	14/11/2019 011		28/03/20	01/04/20:			25/01/20:			
	ELECTRICITE 2019 GITE (serv:DST BAT) - Solde part. Associé  a : pièce n° H4/7,H22/41,H24/43,H46/92,H46/93,H59/114,H69/131 (liquidé:2594,15) 2019000008,2019000030,2019000044,2019000075,20190 00077,2019000098	ELECTRICITE OT 2019 - Solde part, Associé à : pièce n° H3/5,H11/24,H19/36,H29/51,H37/69,H44/87,H60/116 (Iquidé:3242,59) fact fact n° 2019000024,20190000041,2019000058,2019000071,20190 00095		PORTEMANTEAU X 4 (serv:DST BAT) -	MASTIC (serv:DST BAT) -		MONTURE RECTANGLE + TIMBRE 5 LIGNES OT -		nom du domaine a la réservation français + Anglais		01/01/2019 AU 31/12/2019 LOYERS + TAXE FONCIÈRE 2019 - Solde part. Associé à : pière n° 17/15.H8/17,H3/28,H31/58,H31/54,H40/73,H41/76,H44/ 85,H45/88,H55/108,H63/121,H66/126 (liquide:280,00) fact	2019000012,20190000 00052,2019000062,20:	201900030	RÉPARATION DE PORTE AVEC BARRE ANTI-PANIQUE GITE DE BARNEVILLE (serv.DST BAT) -		2019 VÉRIFICATION ANNUELLE DES EQUIPEMENTS DE SÉCU	AVENANT AU CONTRAT INITIAUX ET CONTRÔLE DES APPAREILS DE CUISSON (serv:DST BAT) -		2019 CONTRAT ET AFFRANCHISSEMENT OT BOURNEVILLE – Soide part, Associé à ; pièce n° H8/16,H2J/39,H2Z/49,H3S/60,H3S/61,H36/62,H42/80,H42/81,H42/82,H48/95,H5Z/111,H66/128 (liquidé:1341,02) fact n° 1000 de la contra del contra de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra del la contra de la contra del la co	2019000019,2019000023,2019000032,2019000039,20190 00048,2019000057,2019000065,2019000068,2019000069, 2019000082			The second secon
MTTC	450,00	48,90	498,90	38,00	22,68	60,68	76,58	76,58	648,00	648,00			220,00	1 938 58	1 938,58	364,80	99	430,80		52,60	52,60	3 926,14	
Tiers	EDF PRELEVEMENT (code: 326	EDF COLLECTIVITES (code: 450		LEROY MERLIN (code: 3736)	SOLMUR (code:5042)		RMV COMMUNICATION (code		KREA 3 (code:3878)				SIE CROIX (code : 3809)	I ANOS MENI IISERIE (rode : 138		SOLUTIONS INCENDIE (code:5	DEKRA AGENCE HAUTE NORMANDIE (code : 12035)			LA POSTE ADV BO - OUEST (coc			
_PIEC E Pièce	ENGA 2019000007(D)	ENGA 201900006(D)		ENGA 2019000035(D)	ENGA 2019000044(D)		ENGA 2019000052(D)		ENGA 2019000048(D)				ENGA 2019000016(D)	FNGA 201900049(D)		ENGA 2019000023(D)	ENGA 2019000024(D)			ENGA 2019000004(D)			



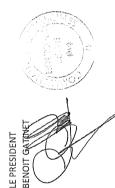


# ETAT DES RATTACHEMENTS RECETTES 2019 - BUDGET OFFICE DE TOURISME

	1	_		
ă	2019.			
SECTION				
SENS	Recette			
ANALYTIQUE ANALYTIQUE_IVENTILATION VENTILATION_LIB SENS SECTION	GITE DE BARNEVILLE Recette Fonctionnement			
VENTILATION	GITE.			
ANALYTIQUE_I	TOURISME			
ANALYTIQUE	TOURISME.			
FONGFONCTION_LIB	Aides au tourisme			
FONG	95.			
ARTICLE ARTICLE_LIB	32. A caractère de loisirs	Total 70632.		
ARTIC	7063	Total		
HAPITRE_LIB	06/07/2019 70. domaine et ventes divers 70632. A caractère de loisirs 95. Aides au tourisme TOURISME. TOURISME GITE.		70.	général
CHA CHAPI	70. di		Total 70.	Total géné
Date	08/07/2019			
Libellé Pièce	LOCATION GITE CACAUX 11			
MTTC	1 125,00	1 125,00	1 125,00	1 125,00
Į.	LELARGUE REGIE 117131 - CHRISTELLE (code : 5855) 1125,00 LOCATION GITE CACAUX 11			
Pièce Tiers	LEL ENGA 201900003(R) CHI			
TYPE_ PIECE Pièce	:NGA			
			<b></b>	

signature de l'ordonnateur le:  $2 \log \log 2$ 

LE PRESIDENT BENOIT GATMET



# ETAT DES RAR DEPENSES 2019 - BUDGET OFFICE DE TOURISME

							************											
ECE Pièce	Tiers	Σ	MTTC	ibellé Pièce	Date	CHARCHAPITRE_LIB		ARTICLE ART	ARTICLE_LIB OI	PERA OPE	TRATION_LIB FC	NCT FONCTION_	JE ANALYTIQUE	ANALYTIQUE_LIBVE	OPERA OPERATION LIB FONCT FONCTION LIB ANALYTIQUE ANALYTIQUE LIB VENTILATION LIB SENS SECTION	SENS	SECTION	X
	SOLUTIONS	z	FH	1 EXTINCTEUR - Associé à : fact			mmobilisations	Au	Autre matériel et outillage d'incendie et de	-	Opération non	Aides au	2	SERVICE				
ENGA 2019000008(D)	) (code :	5814)	352,80 n°		2019000100 04/02/2019 21.		corporelles 215	21568. défi	défense civile O	PNI.	civile OPNI, individualisée 95.		tourisme DST-BAT.	BATIMENT OT	BATIMENT OT. OFFICE DE TOURISME Dépense	Dépense	Investissement 2019.	2019.
			352,80				Tot	rotal 21568.										
			352,80		_	Total 21.												
			352,80		1	Total général												

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR LE:名 / O./ 1名かん。





### **COMPTE ADMINISTRATIF OFFICE DE TOURISME 2019**

**IV - ANNEXES** 

### ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par

A Bourg-Achard, le 26 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 68 Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : (5

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Bourg-Achard, le 26 juin 2020

VOTES:

Pour: (3

Contre:

Abstention: Blanc ou nul:

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation :

19 juin 2020

COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués suppléants
Aizier	M. Arnaud MAUPOINT	Mme Isabelle MARÉCHAL
Amfreville St Amand	M. Jérome DEBUS  Mme Annick LE MOIGNE	
Barneville Sur Seine	M. José MAURICE	M. Mery CHERVILLE
Boissey le Châtel	M. Laurent DUCHATEAU	Mme Isabelle PERRON-BEAUCLAIR
	M. Philippe VANHEULE	
Bosroumois	Mme Nelly MARINIER  Marinier	
	M. Michaël ONO DIT BIOT	
۷	Mme Maryannick VERDURE	



	M. Mary Dominique ROUAS	M. Yves OLLIVET
Bosgouet	1 Somman	
	47,	
	M. Joël GRAINVILLE	
Bouquetot		
	Mme Marie-Jeanne NEVEU	
	Media	
	Mme Josette SIMON	
	) ma	
	<i>20 m/s</i>	
	Mr Richard APPERT	
	- Harris - All Control of the Contro	
	A	
Bourg Achard	Mme Françoise PRUNIER	
Bourg Achard		
	M. Joël TEMPERTON	
	M. Jean Pierre DENIS	
	Mme PRESLES Gwendolins	
	The state of the s	
Bourneville Sainte Croix	M. Patrice ROMAIN	
	A The	
,	M. BONENFANT Sylvain	
Caumont	V	
	Mme Maria DUFROY	
•		
	Mme Martine TIHY	
Cauverville en roumois		
	5	
	Mme Aline DONNET MOUSSEUX	M. Sylvain GALLAIS
Etreville		
Eturqueraye	M. Claude GENCE	
Liuiqueiaye		
I		1

Flancourt-Crescy en Roumois	M. Bertrand PECOT  Mme Christine HOUEL	
	M. Vincent MARTIN  Mme Myriam FERLIN	
Grand Bourgtheroulde	M. Ercik POISSON  Mme Céline MAROUARD	
	M. Yannick BOUDET	
Hauville	M. Guillaume QUESNEY  M. Joël GUEROUCT	
La Haye Aubree	Mr VIVIEN Alain	Mme Evelyne LEFRANCOIS
La Haye de Routot	M. Jacques BINET	M. Alain MARGO
Honguemare Guenouville	M. Jacques BENOIST	Mme Céline LEVASSEUR
Les Monts du Roumois	M. Bruno SIX  Mme Véronique HERVIEUX	
Le Landin	M. Michel DEZELLUS	



Le Thuit de l'Oison	M. Gilbert DOUBET  Mme Christine VAN DUFFEL  M. Cédric BROUT  Mme Béatrice AUBIN  Mme Mélanie RIOULT	
Mauny	M. Charly NOËL	Balls
St Aubin Sur Quillebeuf	M. Françis GUÉRINOT	Mme Sylvie LAMBERT
St Denis des Monts	M. Olivier MORIN	
Ste Opportune la mare	M. Alain MICHALOT	M. Jacques CARREY
St Leger du Gennetey	M. Philippe ROMAIN	M. Pierre LEROUX
St Ouen de Pontcheuil	M. Daniel DUVAL	M. Jérôme GUILBERT
St Ouen de Thouberville	Mme Sandrine MENNITI  M. Denis PIEDNOEL  M. Damien THIEBAULT	



St Ouen du Tilleul	M. Jean AUBOUR	
St Philbert sur Boissey	M. Franck BUOHER	
St Pierre des Fleurs	M. Bruno GERMAIN  Mme Bernadette BARAT	
St Pierre du Bosguérard	Mr. Franck HAUDRECHY  Mme Anne STAB	
Thenouville	M. Laurent DEBEERST  Mme Brigitte BARBETTE	
Tocqueville	M. Alain TARDIF	M. Rémi LEROY
La Trinité de Thouberville	M. Jacques DORLÉANS	M. Gérard BOITOUT
Trouville la Haule	M. Damien MERCIER	
Valletot	M. Dominique LEVASSEUR	M. Thierry LEPLANOIS
Vieux Port	M. Frédéric CARDON	M. Christian FAYEL
Voiscreville	Mme Mélanie PETIT	Mme Nadine MESSE

